

**Commission** : **Discipline**  
**Date** : **07 mai 2024**

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	05 05 24	CS ANG. LEROY	4 matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 05 24	41€
D3	05 05 24	JS GARAT	8 matchs de suspension dont 3 avec sursis	Art. 13.1 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 05 24	96€
D3	05 05 24	GSF PORTUGAIS GOND P.	2 matchs de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 05 24	41€
D3	05 05 24	CR MANSLE	1 match de suspension	Art.1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 05 24	41€
D3	05 05 24	FC ST FRAIGNE	2 matchs de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	06 05 24	41€
D3	05 05 24	FCC ISLE D'ESPAGNAC	2 matchs de suspension	Art. 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 05 24	41€
D4	04 05 24	ES MONTIGNAC	5 matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art. 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 05 24	41€

D4	04 05 24	FC ST CYBARDEAUX	5 matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art. 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	06 05 24	41€
D4	14 04 24	ATHLETICO BELLEVIGNE	7 matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	15 04 24	151€

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

**Le Président : Pierre LARROUY**

**Le Secrétaire : Marcel BUISSON**